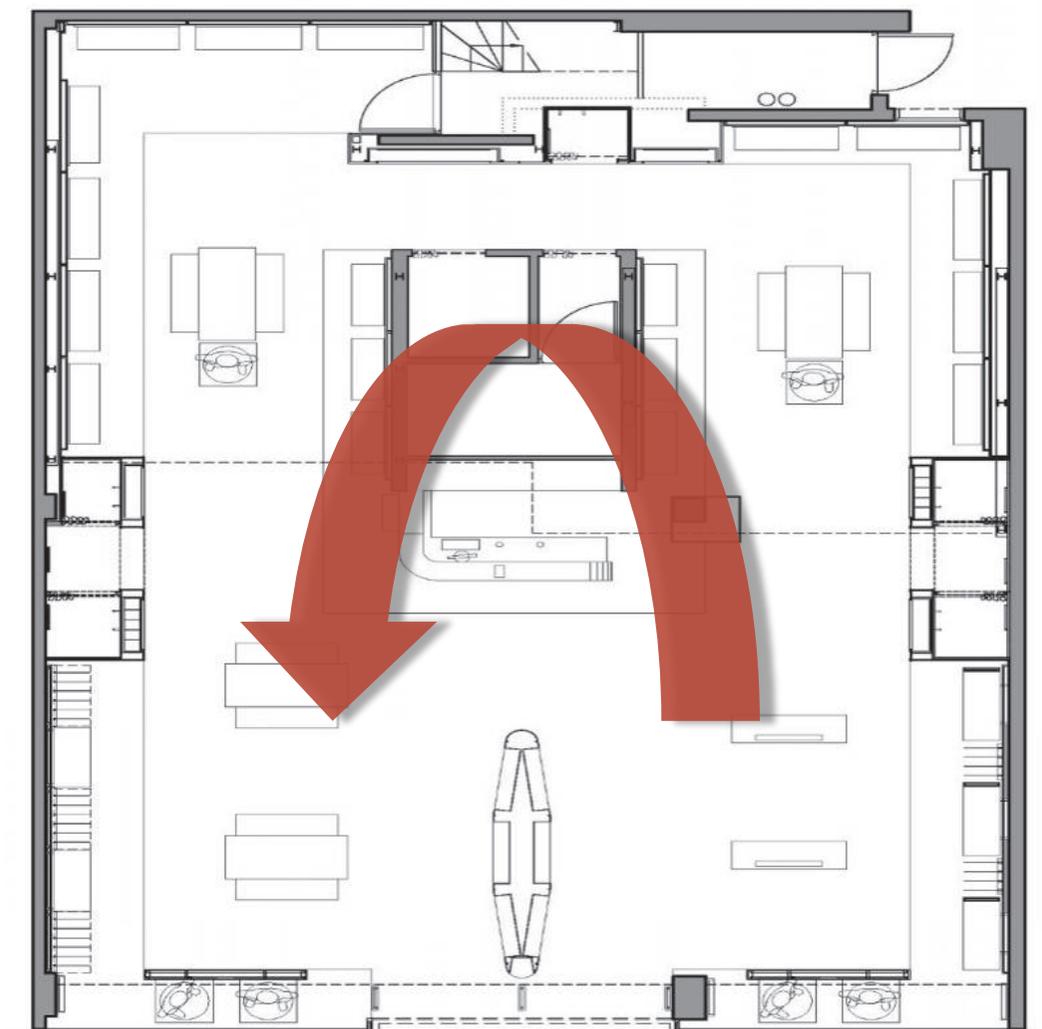


La circulation dans le point de vente



ENTREE

Le client circule à 90% du temps dans **le sens inverse des aiguilles d'une montre**.

9 personnes sur 10 en France sont droitrières, ainsi **le client se dirige instinctivement vers la droite**.

Il existe deux types d'allées : **les principales et les secondaires**. Elles répondent à des normes de sécurité (évacuation) et d'accessibilité des handicapés.

La largeur minimum d'une allée secondaire est de 90 cm, mais les angles de circulation doivent être de minimum 1m50 afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de tourner sur elles-mêmes.

A savoir :

30% des clients ne font que longer les allées principales.

15% s'aventurent dans les allées secondaires.

Le client cherche systématiquement à optimiser ses déplacements.

L'agencement du point de vente est crucial pour **favoriser un parcours fluide et inciter à l'achat**.

Optimiser la circulation, c'est **maximiser les chances de conversion**.